

TROMELIN

Du sable et des enjeux

Victorin Lurel arrive aujourd'hui à Tromelin, grain de sable français de l'océan Indien sous administration des Taaf. L'îlot est au centre d'un accord signé en juin 2010 entre la France et la République de Maurice qui entérine une cogestion dans trois domaines. Tromelin, rattaché par le passé à Madagascar, et ses 280 000 km² d'eaux territoriales restent un enjeu territorial et surtout économique.

Le 7 juin 2010, les républiques française et mauricienne s'entendaient sur la gestion commune de Tromelin, îlot d'un km² tout rond, situé environ à 500 km au nord de La Réunion et à 450 km à l'est de Madagascar. Un accord cadre était signé à Port-Louis après plusieurs années de négociations. Le texte paraphé, accompagné de trois conventions d'application, actait une gestion conjointe des deux pays sur l'île, « une cogestion économique, scientifique et environnementale ».

L'accord, signé pour une durée de cinq ans et renouvelable par tacite reconduction, doit être étudié cette semaine par les députés français après qu'un parlementaire du Tarn, Philippe Foliot, se soit ému de la procédure simplifiée envisagée pour l'entériner.

La question de la souveraineté française, voire mauricienne, sur ce petit bout de terre émergée, disposant d'à peine 4 km de littoral, avait été évacuée lors de la signature par le préfet des Terres australes et antarctiques françaises de l'époque, Rollon Mouchet-Blaisot, et le ministre mauricien des Affaires étrangères, Arvin Boolell. L'article 2 du texte explique que « rien dans le présent accord ni aucun acte en résultant ne peut être interprété comme un changement de la position de la République de Maurice et de la République française en ce qui concerne la question de la souveraineté ou des compétences territoriales et maritimes sur l'île de Tromelin

et ses espaces environnants. » Maurice peut continuer à revendiquer Tromelin et la France continuer à défendre sa souveraineté sur l'îlot où, en 1761, un navire de la compagnie française des Indes s'échouait avec 160 esclaves (voir ci-dessous).

Le 24 septembre 2011, le Premier ministre mauricien Navin Ramgoolam rappelait ainsi, au siège des Nations unies, l'intérêt que représente Tromelin dans l'intégrité du territoire mauricien. Et d'insister pour que le dialogue avec la France ne s'arrête pas en si bon chemin...

incident diplomatique

Depuis la fin des années 70, les revendications mauriciennes sur ce bout de sable n'ont cessé, s'accroissant ces dernières années, conduisant même à un incident diplomatique. En septembre 2004, deux bateaux japonais avaient été arraisonnés à proximité de l'îlot par les Forces armées de la zone sud de l'océan Indien (Fazsoi) avant d'être dérottés vers La Réunion. Le 17 septembre, le cabinet du Premier ministre mauricien - Paul Bérenger - expliquait, dans un communiqué, que les deux palangriers nippons avaient reçu les autorisations des autorités mauriciennes pour pêcher dans leur zone économique exclusive (ZEE), « laquelle inclut Tromelin ».

Dépendant administrative-



L'îlot Tromelin doit être géré par la France et l'île Maurice en vertu d'un accord signé par les deux pays en 2010 mais qui reste encore à ratifier, en France, par l'Assemblée nationale.

ment des Terres australes et antarctiques françaises (Taaf) depuis 2005, Tromelin avait déjà été au centre des discussions entre les deux Etats en 1999, lors du sommet des chefs d'Etats de l'océan Indien, avant que les premières séances de travail ne débutent en 2008 à Port-Louis.

L'intérêt des deux Etats porte avant tout sur les réserves halieutiques importantes, mais également pour les présumés gisements d'hydrocarbures. Avec près de 280 000 km² de domaine maritime, soit plus de la moitié de l'actuel domaine maritime métropolitain (552 000 km²), l'espace maritime à exploiter est

un futur Eldorado. Selon le texte, les deux pays doivent entreprendre des études sur les ressources halieutiques afin d'établir un plan de gestion durable de la pêche. Le texte mentionne aussi l'importance de mener des missions conjointes pour « renforcer la coopération en matière de contrôle et de surveillance dans le domaine de la pêche ».

Un comité paritaire sera chargé de diriger ces actions de coopération et décider, par exemple, quels bateaux sont autorisés à se rendre dans les eaux de Tromelin mais aussi de définir les quotas de pêche.

Si la République de Maurice

lorgne sur ce confetti de l'ancien empire colonial français, l'intérêt est également politique. Navin Ramgoolam n'est pas le seul homme politique de l'île Sœur à rêver d'une sorte de fédération des îles mauriciennes de l'océan Indien pour que Maurice devienne un « phare » dans la zone.

De son côté, la France cherche à garder cet îlot pour sauvegarder sa grandeur passée. Le ministre des Outre-mer Victorin Lurel rappelait ce week-end que sa visite marque « l'intérêt de la France pour ses territoires [...] qui contribuent significativement à faire de la France la 2^e puissance maritime du monde. » Depuis, il s'est pris pour de Gaulle (voir ci-dessous).

L'accord marque cependant une nouvelle forme de coopération assez novatrice. Lors de la signature, l'ancien préfet des Taaf parlait même d'un « accord historique » qui entérine « un concept original de coopération ».

Il pourrait être un exemple pour les autres territoires français de la zone, comme Mayotte, revendiquée par les Comores, ou les îles du canal de Mozambique revendiquées par Madagascar. Tromelin faisait d'ailleurs partie des « dépendances » françaises rattachées à la Grande île lorsqu'elle était une colonie française avant que la puissance occidentale ne soustrait l'île, en 1960, à la souveraineté malgache. Alors Tromelin français, mauricien ou malgache ? Un peu des trois.

Frédéric BANC

« On est chez nous »



Victorin Lurel a embarqué pour l'île Tromelin hier matin.

Quelques minutes avant que le Marion-Dufresne II n'appareille, Victorin Lurel s'est adressé à la presse, hier matin. Visiblement de bonne humeur à l'idée de ce périple d'une vingtaine d'heures en bateau jusqu'à l'île Tromelin, le ministre des Outre-mer a rappelé à plusieurs reprises qu'il devenait l'un des rares hommes d'Etat à avoir effectué le déplacement dans le district des îles Eparses.

« Il est bien que la France réaffirme sa présence », a clarifié d'emblée Victorin Lurel, plaçant de fait sa visite dans le contexte de la revendication par l'île Maurice de la propriété de Tromelin. « Aller là-bas, c'est affirmer une souveraineté », a-t-il poursuivi, tout en vantant l'intelligence de « l'accord de cogestion » avec l'île Sœur, mais sans pourtant réellement s'appesantir sur son contenu.

Economie et biodiversité

De toute évidence, la priorité était d'ôter toute ambiguïté - si toutefois il y en avait une - sur la volonté de la France de maintenir son contrôle sur cet îlot stratégique, notamment en raison des ressources halieutiques. « Nous sommes chez nous, et on

y va de bon droit. On n'a pas à lever le doigt », a prévenu Victorin Lurel, estimant qu'il « était bon de le dire, sans être arrogant ».

Assis au côté du ministre des Outre-mer, le préfet des Taaf Pascal Bolot s'est chargé d'évoquer les grandes lignes de cet accord entre la France et Maurice, qui devrait être prochainement ratifié par les deux pays. Il porte sur un partage des ressources économiques, mais aborde d'autres domaines comme la protection et l'étude de la biodiversité. « Il y a par exemple un volet archéologique qu'on a débuté et auquel on associe à chaque fois nos amis mauriciens », a souligné Pascal Bolot, tout en insistant sur le fait que cet accord ne mettait pas un terme aux revendications mauriciennes.

Embarqué pour un séjour éclair de deux heures sur Tromelin, Victorin Lurel dévoilera ce matin une plaque à la mémoire des esclaves oubliés de l'île. Le ministre doit par ailleurs rencontrer les scientifiques dont les infrastructures, durement touchées par les passages des cyclones Dumile et Felleng, vont bénéficier de travaux de réparation.

Thierry LAURET

Un ministre à bord du Marion-Dufresne : vastitude et vomititude

Il contemple la « vastitude » - aucune allusion narquoise de la part de Victorin Lurel, c'est Pascal qu'il cite dans le texte - puis se tourne vers son auditoire et reprend le bon mot qu'il répète depuis quelques jours : « Et maintenant, le temps de la vomititude est arrivé ! ».

Mais pas d'inquiétude : Imelda, dont le ministre redoute les effets, ménage le Marion-Dufresne, qui faisait route hier vers Tromelin sur une mer peu formée et sous un soleil radieux. Pourtant, parmi l'aréopage qui suit le ministre, quelques passagers semblent blêmes. Un élu du Sud, dont on taira le nom aux consonances bretonnes, n'a semble-t-il pas le pied marin. Une autre élue, qui s'y connaît en mobilité, refuse de toucher le fond : lors de la visite des cales du navire, elle rebrousse che-

min pour fuir les odeurs de mazout et le bruit effroyable des machines.

Pendant ce temps, Victorin Lurel visite la partie hôpital du navire scientifique et conjure son appréhension du mal de mer : « On m'a dit que c'était un voyage de douleur, que j'aimais souffrir ! Docteur, je viens ici en reconnaissance ! »

A la porte d'entrée de l'hôpital, les médecins ont disposé des patchs et des cachets contre le mal de mer. Ainsi que quelques précautions contre « le mal d'amour » : des préservatifs...

Mais par ces temps de rigueur budgétaire, ce voyage à Tromelin était-il bien « Utile » ? Assurément, puisqu'« il est bon que la France rende hommage aux esclaves » qui ont terminé leur vie, après le naufrage de l'Utile, oubliés sur cette

1761, l'Utile, une flûte de la compagnie française des Indes orientales, s'échoue sur l'île Tromelin appelée à l'époque l'île de Sable. Le bâtiment transportait des esclaves malgaches achetés en fraude et destinés à être vendus à Maurice, alors l'île de France.

Au bout de deux mois, l'équipage regagne la Grande île sur une embarcation de fortune, laissant sur place une soixantaine d'esclaves en promettant de revenir les chercher. Même s'il y a eu quelques tentatives, la pro-

« île aux sables » battue par les vents. Et doublement utile au moment où des voix s'élèvent pour demander si La France ne brade pas sa souveraineté en ratifiant un accord-cadre de cogestion avec Maurice.

« La présence française est multi-séculaire à Tromelin, et quasi-ininterrompue. La France y est historiquement légitime, et personne ne peut dire le contraire », martèle Victorin Lurel, qui prend des accents gaullois pour rappeler « une certaine idée de La France ». Assurant que ce déplacement était prévu avant la polémique sur le devenir de Tromelin (bien qu'il soit un ministre « veillatif », c'est-à-dire « qui veille », il ne l'avait pas vu venir), Victorin Lurel affirme « et réaffirme si besoin était » la souveraineté de La France. Certes. Ladite souveraineté est d'ailleurs inscrite

messe ne sera jamais tenue. Quinze ans plus tard, le 29 novembre 1776, le chevalier de Tromelin, commandant la corvette la Dauphine, revient pour récupérer les esclaves abandonnés. Sept femmes et un bébé de huit mois - qui sera baptisé Moïse - sont les seuls survivants.

Ils ont vécu pendant quinze ans sur cet îlot corallien situé sur la route des cyclones et dont le plus haut sommet culmine à huit mètres. Une île où rien ne pousse et dépourvue d'eau douce.

Des missions scientifiques menant à des fouilles archéologiques ont été effectuées sur l'île d'abord en 2006 sous l'égide de l'Unesco, puis en 2008 avec l'appui du Groupe de recherches en archéologie navale (Gran), mettant à jour les vestiges de cette cohabitation et des ossements humains.

En novembre 2010, scientifiques français et mauriciens menaient de nouvelles fouilles qui ont conduit à la mise en place d'une exposition itinérante.

F.B.

L'incroyable odyssée des esclaves abandonnés

C'est aujourd'hui que le ministre français des Outre-mer doit inaugurer, à Tromelin, une plaque commémorative en hommage aux esclaves oubliés. Cette venue était prévue par l'accord cadre de 2010 qui, dans la convention d'application, mentionnait, entre autres, « la réalisation en commun d'une étude pour l'édification sur place d'un élément marquant le lieu de mémoire que constitue le site de Tromelin. »

Petit rappel historique... En